



Réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2024

Liste des délibérations adoptées

Délibération n° 2024/22 –

- Désignation d'un Référent déontologie

La Commune ayant la possibilité de désigner le même référent déontologie que l'Agglomération, le conseil a désigné à l'unanimité désigné Monsieur Michel DUPUIS comme référent déontologique des élus de la Commune de Ferrière-la-Petite.

Délibération n° 2024/23

- Arrêt de projet du Programme Local de l'Habitat 2025-2030 de la CAMVS –
Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a émis à l'unanimité, un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat 2025 – 2030 arrêté par le Conseil Communautaire

Délibération n° 2024/24

- Achat mutualisé d'une désherbeuse à gouttelettes d'eau chaude

Le conseil Municipal a validé à la majorité la quote-part due à la Commune de Bousignies sur Rocq de 1669,80 € pour l'achat mutualisé d'une désherbeuse à gouttelettes d'eau chaude.

Délibération n° 2024/25

- Avenant n° 1 à la convention de soutien entre l'ADU et la Commune de Ferrière-la-Petite

Approbation à la majorité du projet d'avenant n° 1 à la convention de soutien entre l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache et la Commune de Ferrière-la-Petite qui prolonge l'accompagnement de l'Agence pendant toute l'opération de construction d'une salle polyvalente

Délibération n° 2024/26

- Fonds de concours équipement pour la construction d'une salle polyvalente

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le Fonds de Concours d'un montant de 167 019,92€ accordé par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre pour l'opération de construction d'une salle polyvalente

Délibération n° 2024/27

- Convention de mise à disposition à la commune de l'outil informatique de l'observatoire fiscal de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS)

Approbation à l'unanimité de la convention de mise à disposition gratuite d'un logiciel d'observatoire fiscal par la CAMVS au bénéfice de la commune de Ferrière-la-Petite.

Délibération n° 2024/28

- Ajustements budgétaires

Approbation à l'unanimité de la décision modificative n° 1 portant virements de crédits nécessaire à l'acquisition d'un tracteur tondeuse et le remplacement de la porte du magasin.

Délibération n° 2024/29

- Tarifs cantine

Fixation à l'unanimité des tarifs cantine à compter du 01/10/2024 comme suit :

- le prix du repas Enfant de cantine scolaire - tarif CE à 3,91 € le repas
- le prix du repas adulte de cantine scolaire - tarif CA à 4,60 € le repas

Délibération n° 2024/30

- Subvention aux associations

Le Conseil Municipal a voté à la majorité les subventions de fonctionnement suivantes :

Nom de l'association	Vote
Amicale Football Club de Ferrière la Petite	3500.00 € Plus l'avance de 2000 € votée par délibération n° 2024/20 du 16/05/2024
Comité des amis des vieux	3500.00 €
Association Foyer socio éducatif CES Lavoisier Ferrière-la-Grande	245.00 €
Amicale des sapeurs pompiers de Ferrière-la-Petite	1000.00 €
Ferrière-la-Petite, Terre art et traditions	1500.00 €
Les p'tits Ferriérois	800.00 €
St Vincent de Paul	165.00 €
Restaurants du cœur de Sambre Avesnois	66.00 €